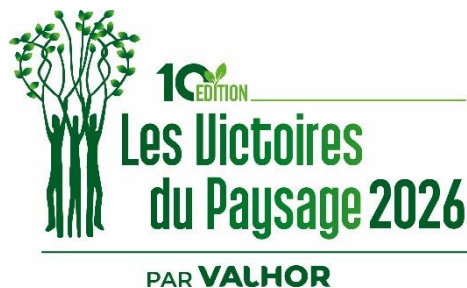


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 JUIN 2026



Grand-Est : 7 projets en finale des Victoires du Paysage !

Le jury des Victoires du Paysage a distingué 7 projets en région Grand-Est, sur les 88 finalistes de la compétition nationale, pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages.



Ces 7 réalisations régionales figurent désormais parmi les plus belles initiatives paysagères encore en lice pour cette 10^e édition des Victoires du Paysage. Prochaine étape : les visites du jury national sur site, qui se dérouleront entre fin juin et septembre 2026,

avant la désignation des lauréats.

Forte de 18 réalisations déjà récompensées à l'échelle nationale lors des précédentes éditions, la région Grand-Est confirme son dynamisme et l'excellence de ses savoir-faire dans le domaine du paysage.

Organisées par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage mettent en lumière depuis près de vingt ans des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Ce concours national récompense les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage - paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - engagés dans des projets innovants, durables et au service des territoires.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

QUI SE CONFIRME

Avec 7 projets qualifiés à l'issue du jury national réuni le 3 juin dernier pour examiner 182 candidatures au niveau national, la région se distingue une nouvelle fois dans cette 10^e édition des Victoires du Paysage et renforce sa visibilité à l'occasion de cette édition anniversaire. Grâce aux [18 lauréats régionaux](#), depuis la création des Victoires du Paysage, et aux 7 candidats encore en lice pour cette nouvelle édition, la région affirme déjà la qualité de ses réalisations. **Une dynamique à amplifier pour révéler pleinement le potentiel et la diversité de ses savoir-faire.**

« Ces sept projets illustrent toute la diversité et le dynamisme du paysage dans le Grand Est : de la végétalisation de cours d'école à la requalification de places publiques, en passant par la renaturation de centres-villes, la création de jardins institutionnels et l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux. Ils démontrent que le paysage constitue un levier concret pour adapter nos territoires aux enjeux climatiques, renforcer leur attractivité et améliorer durablement le cadre de vie des habitants », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

ZOOM SUR LES 7 PROJETS

REGIONAUX FINALISTES

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS" – Maxéville, vers un centre-village renaturé**

(Maxéville, Meurthe-et-Moselle)

À Maxéville, ce projet de renaturation du centre-ville transforme l'espace urbain en un véritable cœur de village plus vivant et plus accueillant. En redonnant une place essentielle au végétal et aux usages de proximité, l'aménagement renforce l'identité locale tout en améliorant durablement le cadre de vie des habitants.

Maître d'ouvrage : Commune de Maxéville / Paysagiste concepteur Mandataire : Paysages d'ici et d'ailleurs / Entreprise du paysage : Hurstel et Orme / Pépiniéristes : Cholat Pépinières, Attitude végétal

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS" – Requalification de la place de la mairie**

(Gironcourt-sur-Vraine, Vosges)

À Gironcourt-sur-Vraine, la requalification de la place de la mairie redessine un lieu central du quotidien en favorisant convivialité, lisibilité et qualité d'usage. Ce projet paysager valorise le patrimoine communal tout en offrant aux habitants un espace public plus attractif et plus harmonieux.

Maître d'ouvrage : Commune de Gironcourt-sur-Vraine / Paysagiste concepteur Mandataire : Paysages d'ici et d'ailleurs / Entreprise du paysage : ID Verde Nancy / Pépiniéristes : Pépinières Soupe

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS" – Square Le Bretzel (Bartenheim, Haut-Rhin)**

À Bartenheim, le Square Le Bretzel offre un nouvel espace de rencontre et de détente au cœur de la commune. Par une intégration soignée du végétal et des usages, ce projet crée un lieu convivial qui favorise les échanges et renforce le lien entre nature et vie locale.

Maître d'ouvrage : Commune de Bartenheim / Paysagiste concepteur Mandataire : WE SCAPE / Entreprise du paysage : SN MULLER PAYSAGES / Pépiniéristes : Pépinières Soupe

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS" – Saint-Dié-des-Vosges, pôle d'échange multimodal**

(Saint-Dié-des-Vosges, Vosges)

À Saint-Dié-des-Vosges, le pôle d'échange multimodal repense les mobilités en les inscrivant dans un cadre paysager de qualité. Cet aménagement démontre qu'un lieu de transit peut également devenir un espace agréable, végétalisé et structurant pour le territoire.

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Dié-des-Vosges / Paysagiste concepteur Mandataire : Sortons du bois / Entreprise du paysage : IDVERDE Agence Vosges / Pépiniéristes : Bruns, Ebben, Plant services

- **CATEGORIE "JARDINS" – Jardin du Conseil départemental des Vosges (Épinal, Vosges)**

À Épinal, le jardin du Conseil départemental des Vosges illustre la capacité du paysage à transformer un site institutionnel en un véritable écrin de nature. Pensé comme un espace de respiration et de biodiversité, ce jardin renforce la qualité du cadre de travail tout en valorisant le patrimoine paysager local.

Maître d'ouvrage : Conseil départemental des Vosges / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Moka, avec Le Champ d'à côté / Entreprise du paysage : ID VERDE Agence Vosges / Pépiniéristes : Pépinières Muller, Pépinières Jean Gissingier, Nungesser Semences

- **CATEGORIE "COURS D'ÉCOLE" – Groupe scolaire et périscolaire Robelin (Ferrette,)**

À Ferrette, le réaménagement du groupe scolaire et périscolaire Robelin fait émerger des espaces extérieurs plus naturels et plus adaptés aux besoins des enfants. En intégrant davantage de végétation et de sols perméables, ce projet favorise le confort, le jeu et la sensibilisation au vivant dès le plus jeune âge.

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal Scolaire du Jura Alsacien (SISJA) / Paysagiste concepteur : Sortons du bois / Entreprise du paysage : ID Verde / Pépiniéristes : J.D van de Bijl / Mandataire : Crupi Architectes

- **CATEGORIE "COURS D'ÉCOLE" – Place Catherine Jacquat et cour de l'école Notre-Dame (Metz, Moselle)**

À Metz, le réaménagement de la place Catherine Jacquat et de la cour de l'école Notre-Dame redonne une place centrale au végétal dans un environnement fortement urbanisé. Ce projet crée un espace plus apaisé, plus frais et plus propice aux usages du quotidien, conciliant qualité paysagère, bien-être des enfants et adaptation climatique.

Maître d'ouvrage : Ville de Metz / Paysagiste concepteur Mandataire : OMNIBUS SARL devenu ÉCHAPPÉE SARL / Entreprise du paysage : NGE Paysages / Pépiniéristes : Pépinières Chauviré, Cultiverde

SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !

#victoiresdupaysage2026

Partenaires des Victoires du Paysage 2026



A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Créées en 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • presse@valhor.fr

